

Amis des Études Celtiques

Association régie par la loi de 1901
Siège social : Sorbonne, École pratique des Hautes Études
Sciences historiques et philologiques
17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris, France
Secrétariat : 28 rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris
© 01 48 21 48 77 Fax 01 48 47 58 81

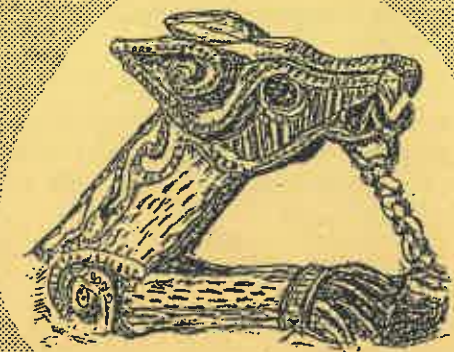
I.S.S.N. 1270 - 8391

Responsable du bulletin : Josette Pieuchot-Billardey



AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

Bulletin de liaison n° 30
Février-mars 2002



Détail d'un vase de Basse-Yutz (Moselle)
British Museum, Londres. Dessin : Jean Pieuchot

SOMMAIRE

- | | | |
|-------|--|-----------------------------------|
| p. 3 | Les Celtes en Italie
(première partie) | Venceslas KRUTA |
| p. 7 | Le fer à cheval celtique
(deuxième partie) | Jean PIEUCHOT
et René COUTELLE |
| p. 12 | Infos. Les Nouvelles. | |
| p. 13 | Voyages. Nos conférences. | |
| p. 14 | Le fer à cheval celtique
(suite et fin) | Jean PIEUCHOT
et René COUTELLE |
| p. 16 | L'Or de Toulouse | Josette PIEUCHOT-BILLARDEY |
| p. 17 | Deux journées mémorables
Sur la route du Laténium | Axelle BARBIÉ de
PRAUDEAU |

Médallion : Revers d'une monnaie d'or des Parisi
(cliché : J.L. Godard)

AMIS DES ETUDES CELTIQUES

Association régie par la loi de 1901

Siège social : Ecole pratique des Hautes Etudes en Sorbonne

Sciences historiques et philologiques

17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris

Secrétariat : 26 rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris

☎ 01 43 21 42 77 Fax 01 48 87 56 61

Depuis le IX^e Congrès International d'Etudes Celtiques qui s'est déroulé à Paris en

1991, notre association regroupe des universitaires, des chercheurs et des amateurs

éclairés. Elle s'attache à diffuser, avec la collaboration de savants français et étrangers,

les résultats des recherches scientifiques portant sur la connaissance des peuples

celtiques de l'Antiquité au Moyen-Âge.

Nos activités s'inscrivent dans le cadre de l'année universitaire et comportent la

publication d'un bulletin de liaison, l'organisation de conférences à Paris en langue

française et des voyages en France et à l'étranger.

Pour adhérer à l'association des Amis des Etudes Celtiques, il faut déposer une

demande qui sera soumise à l'approbation du conseil d'administration.

Membres fondateurs

M. Edouard BACHILLERY +

M. Paul-Marie DUVAL +

M. Léon FLEURIOT +

M. Venestas KRUTA

M. Pierre-Yves LAMBERT

M. Michel LEFÈVRE +

Composition du conseil d'administration

Président

Membre d'honneur du conseil scientifique

Conseiller scientifique

Vice-président

Responsable du bulletin

Conseiller juridique

Secrétaire générale

Trésorier

Secrétaire

Secrétaire

Membre du bureau

Membre du bureau

Membre du bureau

Membre du bureau

Membre du bureau

M. Venestas KRUTA

M. Pierre-Yves LAMBERT

Mme Brigitte FISCHER

M. Jean-Jacques CHARPY

M. Jean PIEUCHOT

Mme Josette PIEUCHOT-BILLARDEY

M. Patrice VERRIER

Mme Josette PIEUCHOT-BILLARDEY

M. Jean PIEUCHOT

Mme Nicole JOBELOT

Mme Jaroslava JOSYPSZYN

M. Georges ALEXANDRE

Mme Françoise BARAUT

M. Philippe LALOUEITE

M. Pierre TRUMIER

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage

est interdite. Une copie ou reproduction, par quelque procédé

que ce soit, constitue une contrefaçon passible des peines prévues

par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur.

© Amis des Etudes Celtiques
17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris F
I.S.S.N. 1270 - 8291

trousse complète de boudoir. L'art celtique apparaît avec les décorations des
armes et des bijoux, c'est un art tout en courbes et en ronds, contrastant
avec la rudesse supposée des mœurs celtiques. A noter l'enregistrement du
récit de la catastrophe du pont de Cornaux (hypothèse retenue pour la visite),
avec exposition d'un vestige trouvé sur les lieux : la cervelle d'un Celte
conservée dans du formol ;

- de 800 à 550 av. J.-C., de l'âge du Bronze au Néolithique, les *lacs*,
très présents dans l'imaginaire suisse. Ces populations ne vivaient pas sur
l'eau, mais au bord des lacs, les pilotes les protégeaient des crues. Les vitrines
exposent leurs objets familiers avec, par exemple de la vanne en parfait
état, des pièces de tissu ou du cuir, le squelette entier d'un chien,
probablement familial, enterré à proximité du village et dont la peau avait été
retirée. A signaler la présence imposante d'un menhir anthropomorphisé, ces
pierres sont largement antérieures aux Celtes, mais ils ont pu les sacraliser ;

- de 500 à 1300 av. J.-C., le visiteur part sur la piste des chasseurs du
Mésolithique au Magdalénien. Une forte présence animale témoigne de leur
mode de vie, axé sur la chasse et la cueillette ;

- de 13000 à 40000 av J.-C., évocation de la Suisse sous les glaces avant
d'arriver au Moustérien, pays du grand ours et des premières traces humaines
repérées sur le territoire, à la grotte de Cotencher.

Le musée est complété à l'extérieur par un parc archéologique où le
visiteur a le plaisir de trouver, reconstitués *in situ*, un campement de
chasseurs magdaléniens, une maison du Bronze final, des tumulus des âges du
Bronze et du Fer, les pieux d'un village néolithique, une autre réplique du
chaland gallo-romain, flottante cette fois, l'extrémité du pont-canal romain
d'*Aventicum* et surtout le pont celtique de Cornaux. Ce dernier, qui s'avance
dans le lac, entraîne l'imagination.

Nous voilà prêts pour l'embarquement vers les temps anciens, les
images se brouillent et se mêlent devant nos yeux avec, en perspective le
cadre magnifique du lac de Neuchâtel, au loin sur la gauche, le site prodigieux
de La Tène, en face le Mont Vully, au-delà et dominant le tout, les Alpes
suisse. C'est un paysage hors du temps.

1. - in *Encyclopedia Universalis*, article « Ledoux ».

2. - in *L'Architecture française, des origines à nos jours*. D. Bassevart, Hachette.

3. - Voir à ce sujet le compte-rendu de la conférence de *Michel Eglloff*, paru dans notre

Bulletin de liaison n° 11, oct-nov, 1995.

4. - in *Des premiers chasseurs au début du Christianisme*, Coll. Histoire du Pays de

Neuchâtel, Michel Eglloff, 1989.

5. - Ce pont a été étudié par Hamni Schwab, dans notre *Bulletin de liaison n° 13*, mai-

juin 1996.

6. - *Les Argonautes, Chant IV*. Apollonios de Rhodes.

notamment en matière de navigation pour transporter les lourdes pierres de construction. Les archéologues ont eu la joie de retrouver un chaland de pure tradition celtique : barge à fond plat de 19,3 m. de long, construite en chêne à partir de deux moitiés de pirogue écartées et clouées avec les membrures. La propulsion se faisait à la gaffe, à la voile (en cuir d'après César), ou encore au mât de halage. La dendrochronologie le date de 162 av. J.-C.

Le musée, quant à lui, se veut une balade dans l'archéologie neuchâteloise, en remontant le temps. Le maître ici est « l'objet » judicieusement mis en valeur par des parcours habiles privilégiant la lumière et l'espace. Ici, pas de salles enchevêtrées ni de séries infinies d'objets exposés, mais un choix délibéré de ne présenter que relativement peu de pièces, mais exceptionnelles et clairement expliquées (la réserve surabonde). Vidéos, enregistrements, « archéonet », activités de construction et puzzles aident le visiteur à se rapprocher de l'humble vie quotidienne des populations durant les millénaires. Les travaux d'une équipe aux diverses spécialisations ont été rassemblés ici pour que le visiteur ait une vision complète et unifiée de tous ces sites. L'optique muséographique est originale : huit salles nous font remonter symboliquement le temps, avec un dénivelé sensible dans les deux premières, après la traversée d'un espace initiatique à éclairage rouge sombre, introduisant la question de l'archéologie qui s'articule autour de trois axes : l'homme, le temps et l'environnement.

Le visiteur retrouve son histoire :

- de 1600 à 476 après J.-C., c'est d'abord la Renaissance et le Moyen-Age avec l'évocation des lieux du pouvoir neuchâtelois

- de 476 à la conquête romaine, ce sont les Gallo-Romains, on voit entre autre, la maquette d'un superbe palais gallo-romain : la villa de Colombier, qui atteste l'installation durable des conquérants en Suisse et l'organisation de la vie sociale et politique autour d'un temple;

- de 400 av. J.-C. à 4400 av. J.-C., l'accent est mis sur le lac nourricier, avec une reconstitution grandeur nature du chaland gallo-romain, mis en perspective avec le lac ;

- du I^{er} siècle à 800 av. J.-C., la salle de l'âge du Fer avec les Celtes de La Tène et leurs trésors : jougs de bœufs, roues munies de rayons en bois et d'un bandage en fer, harnachements de chevaux et équipements de guerriers — épées en fer avec leurs fourreaux ouvragés, pointes de lances et boucliers — mais aussi des pièces plus délicates comme la célèbre fibule du Val de Travers, dite « aux oiseaux », en bronze et corail, des boucles de ceinturon, quelques pièces de monnaie en or et en bronze et des lingots de fer, des bijoux en verre et en bronze ; des exemples aussi du matériel sacrifié volontairement : pointes de lance, épées, et des objets à usage domestique. La vie quotidienne est évoquée avec un chaudron en tôle de bronze cerclé de fer, de la vaisselle en bois (fac-similé de l'époque de la découverte), des outils spécialisés, telle une

Venceslas KRUTA
Directeur d'études de Protohistoire
de l'Europe. EPHE, Paris

LES CELTES EN ITALIE (première partie)

Bien attestée par les textes, l'irruption de Celtes transalpins en Italie, suivie de la prise de Rome, fut à l'origine même de l'archéologie celtique. En effet, ce fut l'identification d'armes et de parures connues alors de la Champagne et de la Suisse, (plus particulièrement du site lacustre de La Tène), parmi les objets recueillis lors des fouilles de la ville étrusque de Marzabotto près de Bologne, qui permit d'établir en 1871 un lien entre ce type de matériaux de l'âge du Fer, associés quelques années plus tard au nom de La Tène, et les anciennes populations celtiques. Cette identification conduisit, en quelques décennies, à la reconnaissance des témoins de la présence des Celtes dans différentes régions d'Europe centrale et danubienne.

Singulièrement, ce sont des découvertes italiennes qui permettent de remettre aujourd'hui en cause le lien trop exclusif qui avait été établi successivement entre la culture laténienne (et ses antécédents hallstattiens) et les populations celtophones de l'Europe ancienne. C'est également en Italie que l'on peut apprécier le mieux la validité de l'interprétation des témoignages archéologiques d'une migration bien attestée, rechercher son origine, mettre en évidence son impact sur le milieu indigène ainsi que ses répercussions en dehors du milieu péninsulaire.

La nouveauté qui nous oblige à reconsidérer complètement la conception traditionnelle des mouvements celtiques et de leurs liens avec des cultures archéologiques déterminées, est l'identification d'une présence en Italie du nord de populations de langue celtique bien antérieure à l'invasion historique de Transalpins au tout début du IV^e s. av. J.-C. On peut l'affirmer, grâce à un fonds épigraphique suffisamment étoffé, rédigé en alphabet emprunté à

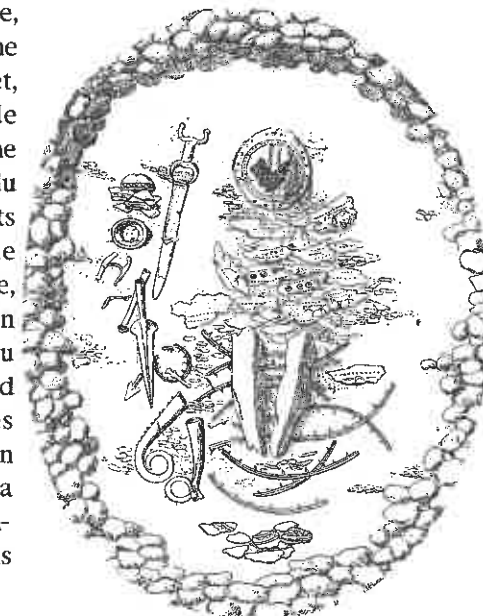


Fig. 1. - Tombe de guerrier de Sesto-Calende. Fin VII^e s. av. J.-C. D'après A. Bertrand et S. Reinach. « Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube » Paris. 1894.

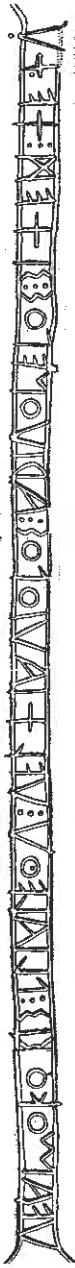
l'Étrusque et bien daté par le contexte, d'un certain nombre de ces documents qualifiés jadis de lépontiques, du nom d'un petit peuple qui résidait au II^e s. av. J.-C. au nord du lac Majeur et dans la vallée du Tessin. Le territoire des Lépontiens ne représentant qu'une faible partie marginale, de l'aire de diffusion de ces inscriptions, il ne semble pas opportun de continuer à utiliser cet adjectif, trop limitatif et inexact. L'extension principale de ces inscriptions correspond plutôt au territoire historique de la puissante confédération des Insubres, qui utilisèrent les caractères étrusques jusqu'au début du I^{er} s. av. J.-C., et à leur rattachement définitif à Rome.

L'adoption de l'alphabet étrusque, son adaptation à une langue celtique et le début de son utilisation peuvent être datés aujourd'hui de la fin du VII^e s. av. J.-C. C'est à cette époque que peut être situé le document le plus ancien connu à ce jour, une inscription sur céramique de Sesto Calende, considérée jusqu'ici comme étrusque mais attribuée récemment au celtique. A paravant, le témoin ancien le mieux daté était l'inscription sur un petit vase provenant d'une tombe de Castelletto Ticino, une localité du même complexe d'habitats située sur la rive opposée du Tessin, à la sortie du fleuve du lac Majeur : *XOSTOI* (le nom de personne « Kostos » au génitif).

L'inscription monumentale celto-étrusque la plus ancienne — datable vers la fin du VI^e s. av. J.-C. ou le tout début du siècle suivant — provient de Côme-Prestino, site de l'agglomération préromaine au-dessus de la ville actuelle (fig. 2). Il s'agit d'une dédicace gravée sur un long linteau ou gradin de pierre (3,75 m dont 1,90 m est occupé par l'inscription). Les autres inscriptions lapidaires, parmi lesquelles figurent des bilingues celto-latines (Verceil, Todi), ainsi que les légendes monétaires, sont plus récentes, principalement du II^e s. av. J.-C.

L'aire d'utilisation ancienne de cette langue de la famille celtique, proche du gaulois, mais avec quelques différences significatives, correspond à l'extension d'une culture archéologique à laquelle fut donné le nom du site de Golasecca, une localité de la rive gauche du Tessin qui fait partie du même complexe d'habitats et de nécropoles que Sesto Calende et Castelletto Ticino. Plus proche des autres faciès de l'âge du Fer de l'Italie septentrionale que du milieu hallstattien des régions transalpines, la culture de Golasecca présente une évolution ininterrompue à partir des groupes locaux de la fin de l'âge du Bronze. Ce fait indique que la présence des celto-phones dans les actuels Piémont et Lombardie remonte au plus tard à la fin du II^e millénaire av. J.-C. Elle pourrait être cependant encore plus ancienne. Quant à la culture de La Tène, ses éléments ne s'imposent localement qu'assez tard, à partir du III^e s. av. J.-C.

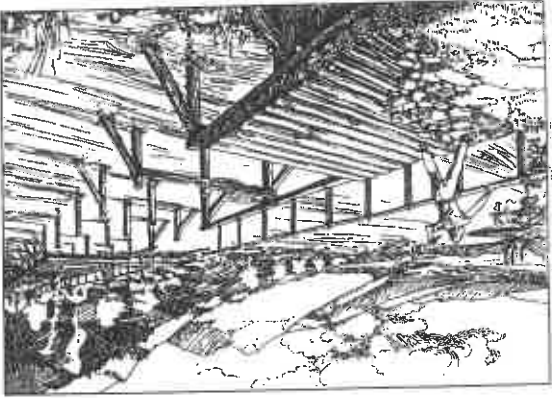
fig. 2 - Inscription de Côme-Prestino en alphabet gaulois nord-étrusque. Fin VI^e s. av. J.-C. Musée archéologique de Côme (Italie). Dap. Venceslas Kruta.



Neuchâtel, en particulier, restent une mine pour les chercheurs en fonction de la position stratégique de cette région centrale, ouverte aux influences du sud de l'Europe par les vallées de la Saône et du Rhône, aux affluents du Rhin, sans oublier le Danube qui se jette dans la Mer Noire et prend sa source plus à l'est. Ceci amène Michel Egloff à nous parler de la romantique hypothèse d'Apollo-nios de Rhodes — soutenue par Eschyle et Aristote. — Le navire Argo, remontant le Pô et l'un de ses affluents, aurait pu pénétrer dans le pays des lacs celtiques... Ensuite, descendant l'un des affluents du Rhin, suivre son cours jusqu'à ce qu'un cri d'Héra lui fasse rebrousser chemin et enfin, remontant une voie d'eau, trouver le moyen de passer du bassin du Rhin dans celui du Rhône⁶. La station préhistorique de La Tène était connue... On peut rêver.

Le tout nouveau musée d'archéologie neuchâteloise, dont le nom, le Laténium, est un clin d'œil marketing, résume bien la vocation de cet ensemble : *conclier savoir et rêve*. On peut aussi penser à une autre version de l'émision « des racines et des ailes », ancrée cette fois au bord du lac de Neuchâtel. Cet espace comprend le musée proprement dit et un parc archéologique en plein air, avec bon nombre de trésors trouvés à proximité, il est le résultat du labeur acharné de son initiateur, le Professeur Egloff qui a dû convaincre le Canton et l'Etat fédéral de remplacer l'ancien musée de Neuchâtel par le Laténium. Les collections s'étaient trouvées largement augmentées par les découvertes faites dans le secteur : un campement du type Pincevent, (Magdalenien) 11000 av. J.-C., où tout était encore en place, y compris trois statues de petites Vénus et, un kilomètre plus loin, un autre site, plus grand et de la même époque. Ont été aussi découverts une pièce de vanerie de 850 av. J.-C., un chaudron hallstattien, probablement d'origine méditerranéenne, une faucille et son moule de l'âge du Bronze, des monnaies et, surtout, l'ancêtre de la roue en érable et aux traverses de frêne (2650 av. J.-C.), Néolithique final ou Chalcolithique ; mais encore un village lacustre, ruelles et ses rangées de maisons bien alignées, aujourd'hui sous l'eau du lac, car le niveau de ce dernier était alors plus bas.

fig. 2 - Pont celtique de Comaux, III^e s. av. J.-C. Reconstitution fondée sur les éléments recueillis par Hanni Schwab Le Monde des Celtes. Venceslas Kruta. 2001.



remontant à la période moyenne de la civilisation laténienne (La Tène C, vers -200 à -120). Un dixième environ est plus tardif (La Tène D, voire l'époque romaine). Beaucoup d'objets sont à l'état neuf, encore emballés dans leur étoffe de protection, plusieurs paquets contiennent un rasoir, un couteau et des forces, certaines épées ont encore le fourreau protégé par une bande de toile. Il y a aussi des objets usagés, des chaudrons réparés avec soin ou délibérément tordus et ébréchés à chaud. L'examen de ces éléments a fait écrire au Pr. Egloff⁴ que La Tène fut peut-être un site à vocation religieuse, lieu de sacrifices n'excluant pas l'exercice d'activités artisanales, commerciales ou militaires. De l'autre côté du lac, au sud, il y a eu un entrepôt de marchandises associé à un centre artisanal. Tout à côté de La Tène, on trouve aussi le hameau de Préfargier ou « pré des forges », signalant une industrie du fer. Pour vérifier cette hypothèse, il faudrait fouiller les quelques centaines de m² encore exploitables de l'ancien lit de la Thielle. Grâce aux découvertes faites ces dernières années, tout un paysage celtique se dessine aux alentours, La Tène n'est plus un cas isolé, ses environs ont révélé trois sites majeurs qui contribuent à compléter les connaissances concernant le territoire helvète avant l'arrivée des Romains.

Dans l'ancien lit de la Thielle, à 3 km en aval du pont gallo-romain, il faut particulièrement signaler le « pont celtique de Cornaux », fouillé en 1965-66, par Hanni Schwab et daté de 116 av. J.-C.⁵ Il est long de 90 m., large de 3,5 m, deux hypothèses s'affrontent à son sujet concernant les restes (humains et animaux) et les objets trouvés sous les piles effondrées de ce pont. Est-ce un accident dû à une crue soudaine de la Thielle ou un lieu de sacrifice occasionnel, compatible avec un effondrement ultérieur du pont ?

L'oppidum du Mont Vully, d'une cinquantaine d'hectares, domine le paysage de l'autre côté du lac, à la fois marché, centre religieux, lieu de garnison et refuge des populations. Il était à la jonction d'importantes voies de communication sur le plateau helvétique, lui-même situé à la charnière des mondes méditerranéen et nordique. Cet oppidum est bordé à l'ouest par un *murus gallicus* fait d'un assemblage de pierres, de terre et de poutres en chêne reliées par des tenons et des mortaises. On a retrouvé les traces d'un violent incendie qui a ravagé l'intérieur du camp, daté de 58 av. J.-C., précédant l'émigration des Helvètes dont Jules César parle dans *De bello Gallico*.

Deux enceintes quadrangulaires, proches l'une de l'autre, sont les premières découvertes de ce type en Suisse. À la différence de celles trouvées dans d'autres pays, il ne s'agit probablement pas d'enclos sacrés au sens grec du terme (*temenos*), mais plutôt d'une ferme si on en juge d'après les vestiges du fossé. D'autres sites celtiques en rapport avec La Tène, dont la tombe gauloise d'une femme inhumée avec ses bijoux, ont été mis au jour grâce à des fouilles de sauvetage, ils livrent aussi du matériel carbonisé... Toujours l'hypothèse des incendies de -58. Le plateau suisse et les alentours du lac de

20



fig. 3. - Objets métalliques trouvés dans la tombe de guerrier de Cesto-Calende. Fin VII^e s. av. J.-C. D'après A. Bertrand et S. Reinach.

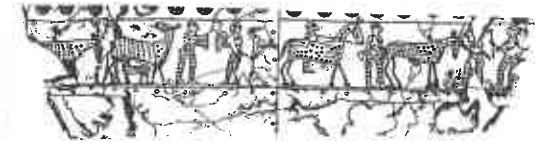


fig. 4. - Développement du seau en tôle de bronze (situle), de la fig. 3. Musée archéologique de Milan.

laténienne, ceux que l'on qualifie quelquefois de Celtes historiques, ainsi que leurs ancêtres d'époque hallstattienne, n'étaient pas en leur temps les seuls à parler celtique et que des groupes de la même famille linguistique pouvaient être culturellement diversifiés. L'enracinement local de ces groupes au moment de leur reconnaissance, ainsi que les particularités de leur langue, indiquent clairement une longue évolution parallèle, depuis une mise en place qui correspond peut-être à l'installation des premières populations indo-européennes dans l'Ouest de l'Europe et pourrait donc remonter dans ce cas au III^e millénaire av. J.-C.

Comme on voit, c'est tout un modèle de la diffusion des populations de souche celtique qui se trouve remis en cause : on ne peut plus attribuer la présence celtique dans différentes régions de l'Europe centrale et occidentale à la seule expansion de groupes centre-européens à un moment ou à un autre de l'âge du Fer. Des groupes celtophones différenciés existaient déjà à cette époque également en Italie septentrionale, dans la péninsule Ibérique et probablement aussi dans d'autres parties de la façade atlantique et dans les îles Britanniques.

La celticité des populations de la culture de Golasecca (fig. 3 et 4), vient éclairer un passage de Pline l'Ancien qui attribue aux Celtes la fondation de différentes villes de la Transpadane. Les fouilles urbaines de Milan, Bergame, Brescia, Côme, qui figurent dans cette liste ont en effet révélé que ces sites furent occupés bien avant l'invasion celtique du début du IV^e s. av. J.-C. par les populations de la culture de Golasecca. On ne peut se prononcer sur le caractère urbain de l'occupation de tous ces sites, mais les cas les mieux connus de Côme et du complexe de Golasecca-Sesto Calende-Castelletto Ticino, indiquent sans doute possible une urbanisation précoce, débutant dès le IX^e-VIII^e s. av. J.-C., à peu près au même moment qu'en Étrurie. Évidemment, ces agglomérations celtiques, situées à des points stratégiques des voies de pénétrations par voie d'eau vers l'intérieur du massif alpin ont dû jouer un

rôle très important

dans les trafics.

Les témoignages de contacts entre les Celtes de Golasecca et leurs

cousins transalpins

si un gobelet très

caractéristique en

terre cuite du début

du Ve s. av. J.-C. a

été trouvé jusqu'à

Bragy, au confluent

de la Saône et

du Doubs et les

objets en bronze

fabriqués dans les

ateliers cisalpins

sont largement

répandus ; la découverte la plus

spectaculaire est un

lit d'apparat en

bronze provenant

de la tombe princière de Hochdorf près de Stuttgart (fig. 5 et 6), au dossier

décoré de figures schématiques réalisées par la technique caractéristique des

stèles ornées en toile de bronze de l'aire de Golasecca jusqu'au Ve s. av. J.-C. ; la

silhouette est obtenue au repoussé à partir du revers par des lignes pointillées. Autre technique inventée entre le Po et les Alpes, l'incrustation de corail des petits personnages aux bras levés, montés sur des roulettes, qui portent le lit. L'apparition de la poterie estampée chez les Transalpins est, elle aussi, incontestablement inspirée par des modèles d'Italie du nord. Ainsi, on retrouve en Bohême, mais aussi dans autres régions concernées par les trafics avec l'Italie, les mêmes décors de lignes superposées (ou concentriques sur le fond des écuelles) d'esses, cercles ou demi-cercles, associés quelquefois à des motifs plus élaborés.

Ainsi, les impulsions venues des Celtes de la culture de Golasecca ont contribué autant à la formation de la culture latéenne des Transalpins au Ve s. av. J.-C. que celles qui avaient pour origine le monde grec ou étrusque.

à suivre

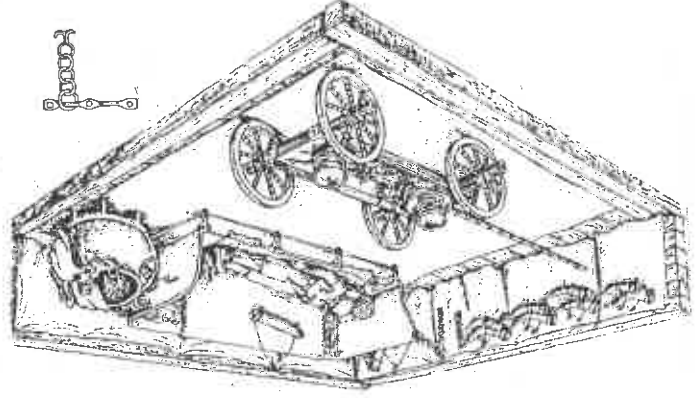


fig. 5. - Tombe princière de Hochdorf avec lit d'apparat en bronze. Ve s. av. J.-C.

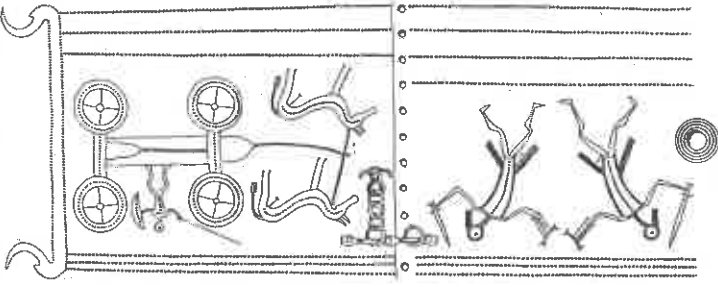


fig. 6. - Détail de l'ornementation du lit d'apparat en bronze. Ve s. av. J.-C.

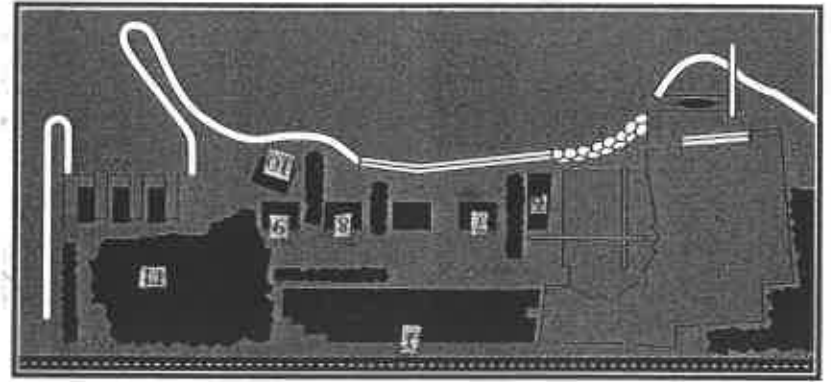


fig. 1. - Le Laténium et son environnement. Nouveau Musée cantonal d'archéologie de Neuchâtel
1. Laténium ; 2. Étang ; 3. Village néolithique ; 4. Blocs erratiques ; 5. Canal romain et baraque de Bevaix ; 6. Champ expérimental ; 7. Tumulus ; 8. Maison de Bronze ; 9. Toundra ; 10. Bloc de Monrux (campement des Cromagnons) ; 11. Forêt néolithique ; 12. Maisons de pêcheurs ; 13. Port de plaisance d'Hautrive.

La fin de la journée a été consacrée à la visite du musée de Pontarlier. Le conservateur ne travaillait pas le samedi et il ne s'est pas dérangé. Mais nous avons avec nous deux archéologues, Germaine Leman-Delrive qui a commenté le département celte et Pierre Leman qui s'est chargé de la partie gallo-romaine et mérovingienne. Nous avons vu des belles pièces d'orfèvrerie celte, des fibules dont celle dite « à la tête de bœuf », une présentation du mode d'inhumation en tumulus et le résultat des fouilles du cimetière mérovingien de l'Oye où ont été trouvées des plaques de ceinturon ouvragées, des armes et des bijoux raffinés. Nous avons ensuite visité l'exposition de la Chaux de Crotenay où une hypothèse place le siège d'Alésta. Le clou du voyage a été, bien sûr, la visite en Suisse du site de la Tène et du superbe musée d'archéologie de Neuchâtel, le *Laténium*. Michel Egloff, professeur de préhistoire à l'Université de Neuchâtel, conservateur de ce musée, et son assistant Daniel Pillonel, nous les ont présentés et ce fut passionnant. Du site de La Tène proprement dit³, on ne voit plus aujourd'hui qu'un terrain de camping, seuls des piquets de bois et un présentoir témoignent de l'emplacement de ce qui est devenu *le site éponyme de La Tène*, toujours baigné par les eaux paisibles du lac de Neuchâtel. Il n'y a plus de fouilles sur ce site, le travail d'analyse se fait à partir des comptes rendus et des monographies publiées dans la première partie du XX^e siècle.

Il faut imaginer une rivière, la Thielle, s'écoulant du lac de Neuchâtel vers celui de Biègne au nord-est (aujourd'hui canalisée plus à l'est) où ont été retrouvés les restes de deux ponts dont l'un, gallo-romain, n'existait pas à l'époque qui nous intéresse. Des vestiges de constructions en bois, des squelettes humains et animaux, beaucoup d'objets (armes, outils, ustensiles variés) essentiellement en fer, mais aussi en bronze, or, céramique, bois, vannerie, cuir et tissu, ont été recueillis. Entre 2500 et 3000 objets, la plupart

son rachat par le Conseil Général en 1974.

Il y a là une exposition très intéressante sur la conception de la cité idéale par C.-N. Ledoux. Plusieurs visionnaires de la fin du XVIII^e avaient eu le souci d'allier architecture et urbanisme social, cette préoccupation annonce les spéculations sociales des saints-simoniens et des fouriéristes du XIX^e. Ces hommes étaient très marqués par les idées des Encyclopédistes, la sentimentalité de J.-J. Rousseau et l'idéologie des loges maçonniques, d'où une vision de l'architecture qui doit, par ses lignes et ses volumes, réguler la vie des hommes et influencer les mœurs humaines. L'expressionnisme des volumes purs (cube, cylindre, sphère, pyramide) et des ordres antiques réinterprétés (dorique grec trapu, fûts de colonne à bossage géométrique), évoquait les origines mythiques de l'architecture où s'affiême la double influence de la nature : nature humaine (c'est le caractère symbolique), et nature physique (le modèle des formes plastiques)¹. Pour les temps nouveaux qui s'annonçaient, ces hommes privilégiaient le style colossal rendu à la mode par l'intérêt porté aux ruines antiques (Rome, Pompéi, etc).

Les hommes pompent avec les yeux les vertus et les vices, disait Ledoux, le plus connu de ces visionnaires. Il avait cherché à illustrer sa théorie morale des sens, surtout de la vue, dans une conception utilitariste de la création architecturale. Pour lui, « la vocation de l'architecture n'était pas seulement de donner vie et beauté à des créations isolées, au destin précis, mais bien d'exprimer dans sa totalité et jusque dans ce qu'elle pouvait avoir de gratuit, une civilisation vivante... L'architecte conférait aux formes une résonance cosmique puisqu'il était chargé de créer un monde à la mesure de l'imagination humaine² ». Des maquettes ont été réalisées selon ses vues exprimées dans son ouvrage, *l'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation* (1804). « Le temple de Mémoire, le Pacifère ou l'Oikema (maison de plaisir), les maisons personnalisées, les cimetières hygiéniques — tous ces architectes étaient hantés par la mort — sont autant d'exemples de ses projets. L'homme y apparaît comme un être dépourvu de passions et réduit à des besoins. Arc-et-Senans est l'application de sa théorie à l'urbanisme. Par son plan, Ledoux exprimait la nécessité de l'organisation hiérarchique du travail, qui était la raison d'être de la cité... Un programme chimérique qui se voulait fonctionnel pour adapter une nouvelle philosophie du monde aux exigences de la réalité. Le projet comptait les ateliers divers et les locaux administratifs, les bâtiments publics pour la vie en communauté (maison de commerce, bains publics, tribunal, église, cimetière) et comportait un vaste programme social et philanthropique qui allait de l'hospice à la maison de récréation et aux édifices symboliques faits pour polariser les aspirations de tous, tel le temple de Mémoire². » Mais la révolution architecturale dont il s'est voulu le promoteur est restée idéologique parce que liée au vocabulaire du passé. Reçu comme un avatar d'une société rejetée, il a été incarcéré pour aristocratie de 1793 à 1795.

LE FER A CHEVAL CELTIQUE (deuxième partie)

5. — CARACTÉRISTIQUES DU FER CELTIQUE.

Il a été démontré que les sabots des tarpans affectés aux charrois, dans les vallées du nord des Alpes, devaient être protégés et que les hipposandales n'étaient pas conçues à cet effet ; la seule protection possible était d'armer la sole du sabot d'un fer. Ce fer était fabriqué par les forgerons celtes et décrit avec précision par P. Mégnin, déjà cité « ..Les fers celtiques d'avant la conquête romaine sont petits, faibles en métal, et percés de six trous ovales dont l'ouverture extérieure est fortement étampée, ils sont de forme longitudinale pour loger la base de la tête du clou. Cette tête est en forme de T conique ou "clé de violon" pour servir de crampons auxiliaires à ceux des talons (fig. 9). L'épaisseur en est de 4 à 5 mm, la largeur des branches de 13 à 18 mm, son poids est de 90 à 120 gr. ; leur peu d'épaisseur et de largeur a fait qu'au moment de l'étampure, le bord s'est festonné. Pendant la période romaine, le fer à cheval a conservé cette forme ; il s'est seulement un peu agrandi car le tarpan a augmenté de taille en raison des progrès de l'agriculture et de l'augmentation de la qualité et de la quantité du fourrage... ».

À ces causes de l'augmentation de taille des tarpans, Mégnin aurait encore pu ajouter les effets des croisements avec des chevaux scythes et andalous ; mais l'accroissement de la forme du fer à cheval n'a eu aucune influence sur la typologie du fer, tant que sa fabrication a été confiée à des forgerons celtes qui ont œuvré durant plusieurs siècles en Europe continentale, de l'Atlantique au Caucase.

Pour compléter cette présentation du fer celtique, il faut ajouter que la forme générale de

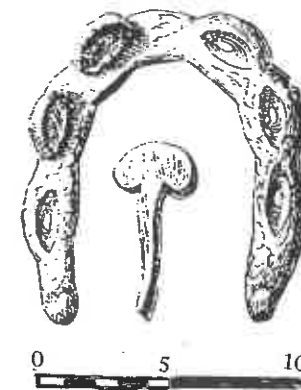


fig. 9. - Fer à cheval celtique à six trous ovales et clou à tête en "clé de violon".

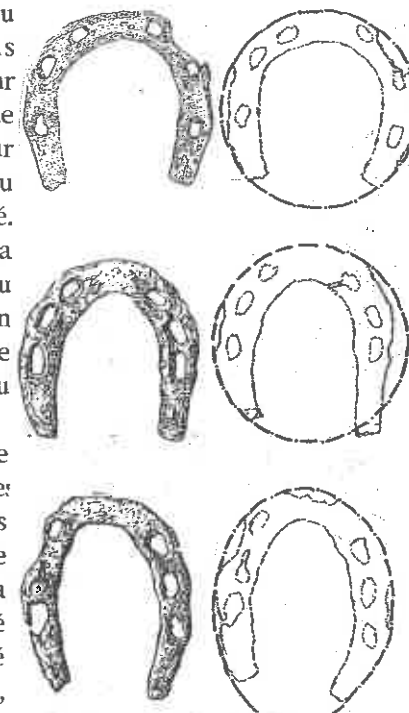


fig. 10. - Différents types de fers :
A. Pied antérieur gauche.
B. Pied antérieur droit
C. Pied postérieur.

DEUX JOURNÉES MÉMORABLES
Sur la route du Laténum

Les 27 et 28 octobre 2001, les Amis des Etudes Celtiques se sont retrouvés

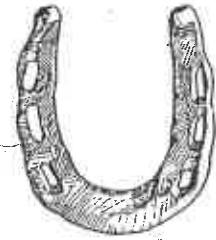
en Franche-Comté pour une passionnante échappée dans l'histoire. Ils ont d'abord découvert les Salines Royales de Chaux à Arc-et-Senans, site sans rapport direct avec les Celtes, si ce n'est que la région était réputée pour ses salaisons bien avant l'époque gallo-romaine. Les Salines sont une cité industrielle commandée par l'administration royale en 1775 à l'architecte Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806). Le plan devait en être circulaire avec un diamètre constitué par l'alignement de la maison du directeur et des deux bermes de production. Il s'agissait de rationaliser la production des pains de sel à partir des sources d'eau chaude salée à 33 g/l, captées à Salins, petite ville distante d'Arc-et-Senans d'une vingtaine de km, où le bois nécessaire à l'évaporation de cette saumure commençait à manquer. On se souvient de l'importance du sel à cette époque et du nom de l'impôt qui en découlait : la gabelle.

C-N. Ledoux conçut une usine expérimentale où les ouvriers et leurs familles vivaient en cercle fermé, tous leurs besoins étant pris en charge par l'administration de l'usine ; des petits jardins privés leur permettaient de compléter leurs ressources alimentaires. Bâtie sur un plan semi-circulaire, la saline offre à l'œil un bel exemple d'architecture néo-classique rigoureusement symétrique par quartier. Chaque bâtiment a une fonction bien précise : les bermes de production du sel, les bâtiments d'habitation des familles, les berrniers, la forge, la menuiserie, la prison, les bâtiments des gardes et les bâtiments administratifs.

La saumure arrivait de Salins dans une canalisation, le saumoduc. Il était à l'origine fait de troncs de pin percés en leur centre et emboîtés les uns dans les autres comme des crayons taillés en pointe. Ce système provoquait de grosses pertes d'eau qui furent la cause principale de la non-rentabilité de l'usine. La saumure était d'abord décaantée dans un bassin, puis chauffée très fortement dans des cuves pendant trois jours ; ensuite, on récupérait le sel en grains que les femmes fondaient en pains ; les forgerons et les menuisiers prenaient alors le relais pour réparer les cuves fortement attaquées par la corrosion, et les enfants, dès 6-7 ans, se glissaient dans le foyer pour retirer les cendres produites par les énormes quantités de bois nécessaires à l'évaporation de l'eau. C'était un travail extrêmement pénible pour les ouvriers, astreints de surcroît à une résidence permanente et surveillée. Il y avait, en outre, une foule de bûcherons dans la grande forêt de Chaux, aux alentours, chargée de l'approvisionnement en bois.

L'usine n'a jamais été rentable, la production de pains de sel atteignant, les meilleures années, 40000 quintaux, au lieu des 60000 prévus. Elle a cependant fonctionné jusqu'à la fin du XIX^e, pour être ensuite longtemps négligée, jusqu'à

ce fer est différente suivant qu'il est destiné au pied antérieur ou au pied postérieur, et selon que le forgeron a pris ou non le temps de bigorner un fer trop festonné pour en effacer les ondulations en martelant la rive externe quand le métal était encore malléable ; en principe, ce martelage provoquait un léger bourrelet. L'épaisseur, la largeur des éponges et l'emplacement des étampures n'ont pas d'autre explication que les conditions de travail et le coup de main du forgeron.



En Irlande, où la culture celtique a été protégée par son isolement qui la tenait à l'écart des mouvements historiques de la Grande Bretagne et du continent, les forgerons ont conservé leurs traditions d'hommes un peu sortiers, que l'on respectait, au même titre que les médecins et les poètes-musiciens, de telle sorte que la typologie celtique du fer à cheval a peu changé jusqu'au XIV^e siècle et au-delà.

6. — TROUVAILLES DE FERS CELTIQUES.

a. — Sous les voies romaines.

En tenant compte de leur définition typologique et en partant de l'âge du

Fer, G. Ward¹² a établi un répertoire de 2300 exemplaires de ces fers ; en 1978, Lawson¹³ a publié un inventaire des sites archéologiques ayant livré des fers celtiques. Mais leur nombre s'est considérablement accru depuis cette date. En

1981, dans le département de la Mayenne, une tranchee de 1,50 m. de profondeur et de 70 cm. de largeur a été ouverte pour l'installation d'un gazoduc. A 2 km à l'est de Neau et à 3 km à l'ouest d'Evron, cette tranchee coupait sur 6,60 m. la voie romaine. La base de cette voie romaine reposait sur une voie gauloise aux profondeurs ornieres. Dans l'orniere gauche de la voie gauloise se trouvait un fer à cheval entrobé d'une gâchette argileuse, c'était un fer celtique aux six étampures ovales pour loger des clous à clé de violon, les ondulations avaient été bigornées, l'éponge gauche était encore munie de son crampon, l'éponge droite était usée à son extrémité. Les Celtes possédaient un

excellent réseau routier avec des ponts, des gûes et des bornes, il n'est donc pas surprenant que des tarpans y aient perdu des fers.

En 1930 à Salléville (Oise) G. Matherat¹⁴ étudia une portion de

voie romaine bien caractérisée et intacte. Pour

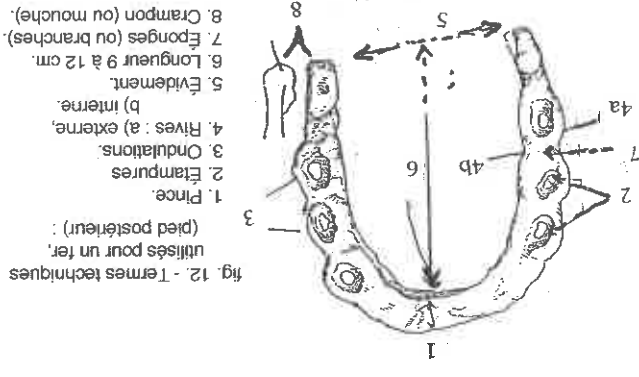


fig. 12 - Termes techniques utilisés pour un fer, (pied postérieur) :

1. Pince.
2. Étampures
3. Ondulations.
4. Rives : a) externe, b) interne.
5. Evidement.
6. Longueur 9 à 12 cm.
7. Éponges (ou branches).
8. Crampon (ou mouche).

L'OR DE TOULOUSE

L'exposition du musée Saint-Sernin à Toulouse¹, capitale des Volques Tectosages, dont le nom signifie *les loups qui cherchent un toit*, était organisée par Béatrice Cauuet, CNRS de Toulouse, qui a retrouvé des mines d'or exploitées² en Gaule dès le V^e s. av. J.-C. Cette exposition comportait, outre des maquettes explicatives, des bijoux et des parures en or, des torques, des anneaux de cheville, des monnaies... une foule d'objets démontrant l'abondance de l'or toulousain à l'époque celtique. La question s'est posée de la provenance de cet or. On en trouve des allusions dans les sources antiques, Strabon rappelle que le nom des Tectosages était porté par les Galates installés en Phrygie, cousins des Tectosages toulousains, qui avaient fait partie de la Grande expédition de Brennos en Grèce, en 279 av. J.-C. « *Ils avaient, dit-il, pillé le sanctuaire de Delphes...* », ainsi commençait la légende de « *l'aurum Tolosalum* ». La source utilisée par Strabon était Timagène d'Alexandrie « *...Chez les Tectosages de la ville de Tolossa était une partie du butin rapporté de Delphes, les habitants y avaient ajouté des biens personnels, qu'ils consacraient à la divinité* ». Posidonios précise que « *les métaux précieux étaient directement extraits du pays des Tectosages, riche en or... Ce trésor valait 15000 talents, il était déposé dans des enclos et des étangs sacrés et ne consistait pas seulement en objets travaillés, pièces d'orfèvrerie, armes ou tout autre genre d'objets finis, mais en or et en argent brut...* » Mais hélas, le sanctuaire de Delphes avait été pillé par les Phocidiens en 356 av. J.-C. et vidé de ses trésors bien avant l'invasion celte. Même si, par hasard, il était resté quelque objet précieux à Delphes, il n'est pas vraisemblable que les Celtes les aient rapportés dans leur patrie, ils se seraient bien évidemment partagé le butin et maintes tribulations les attendaient encore après l'aventure de Delphes.

Il est vrai que la région de Toulouse était réellement très riche en or. Ses habitants déposaient leurs trésors dans des lieux sacrés, principalement des étangs qui en garantissaient l'inviolabilité. On sait que les eaux stagnantes avaient pour les Celtes une profonde signification religieuse. Ces étangs ou marécages entouraient la ville, on peut encore aujourd'hui localiser les emplacements du sanctuaire et des aires d'habitat sur le site de *Vieille Toulouse*.

Vers 105 av. J.-C. les Romains s'étant rendu maîtres du pays, asséchèrent les étangs, ils y trouvèrent, avec d'autres trésors, des meules d'or et d'argent martelé qu'ils récupérèrent au profit de l'État romain. Hélas, Servilius Caepio, le commandant de la légion, eut la tête tournée à la vue de tout cet or, il n'hésita pas et organisa l'attaque de son propre convoi. L'or disparut à tout jamais... mais, dit la légende, il fut durement frappé par la malédiction des dieux, car l'or de Toulouse était sacré.

1. — L'exposition « *L'Or de Tolosa* » eut lieu du 17 octobre 2001 au 20 janvier 2002.

2. — Voir notre Bulletin de liaison n° 18, de février-mars 1998, *L'art des mines et la quête de l'or à l'âge du Fer en Gaule*, par Béatrice Cauuet.

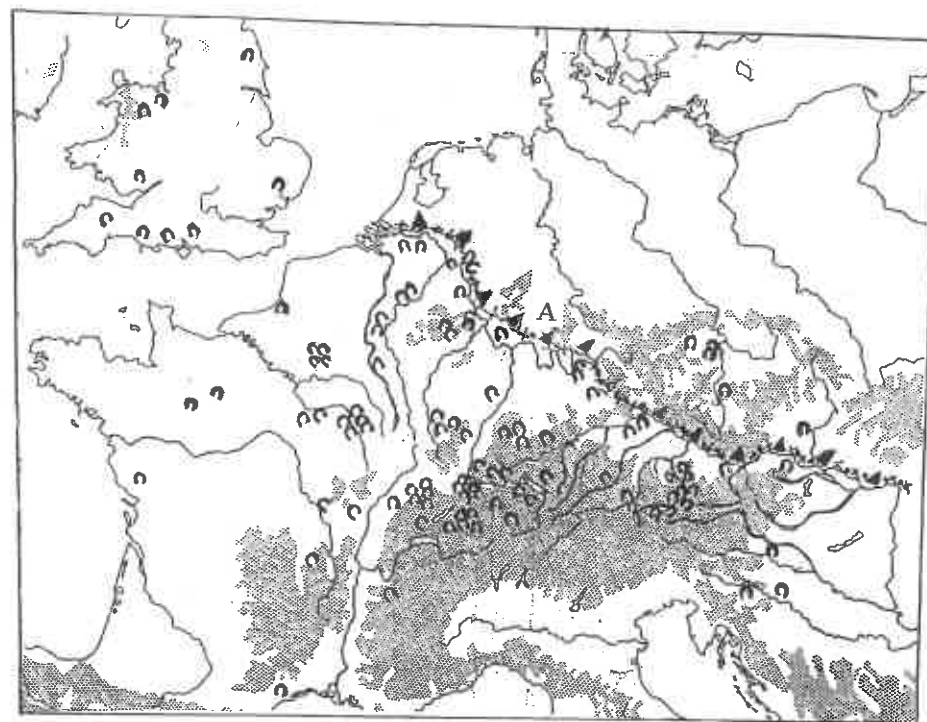


fig. 13. - Carte des sites ayant révélé des fers à cheval celtiques. René Coutelle.
A - Ligne de démarcation du limes romain.

asseoir solidement cette voie, une tranchée de 1,20 m. de profondeur avait été creusée dans le sol vierge. Matherat trouva, sous le radier de la voie, au centre de la tranchée et sur toute la longueur de la fouille, onze fers à cheval usagés ou brisés. Ils étaient recouverts d'une gangue argileuse, certains avaient encore leurs clous dans les étampures. L'exceptionnelle quantité de cette trouvaille fut attribuée à la nature argileuse du terrain qui, devenant très collant en cas d'humidité, avait fait ventouse et arraché les fers avec d'autant plus de facilité que les bêtes avaient travaillé jusqu'à la limite d'usure de leur fixation. J.-P. Bial¹⁶ s'est consacré à l'étude des chemins celtiques du Jura. Beaucoup de ces chemins sont tracés dans un sol rocheux, or il a constaté que, hormis l'usure faite de chaque côté du chemin par les roues des chariots, les pieds des chevaux qui les avaient parcourus étaient ferrés, il a écrit « *...Sinon il serait impossible d'expliquer les marques d'usure faites sur le fond de pierre, au milieu de ces chemins. Jamais la corne d'un sabot d'autant de générations de chevaux qu'on voudrait y faire passer n'aurait pu creuser des empreintes en escalier comme c'est le cas à Longuetine, Tachatay, Moutier, Grandval, etc, si cette corne n'avait été munie d'un fer. Pour fouiller ainsi la pierre, il faut le fer et non la corne...* » L'auteur ajoute que, pour prouver l'existence du fer à

Pour conclure notre argument, nous citerons Venesclas Kruta :
 ..L'introduction de la ferrure à clous des chevaux est située
 traditionnellement au IX^e-X^e s. ap. J.-C. Cependant les découvertes, désormais
 suffisamment nombreuses, de fers à clous en milieu celtique, dans des
 contextes d'époque romaine mais surtout antérieurs, permettent de
 reconsidérer la question. Les fers découverts dans des contextes indiscutables
 de la civilisation des oppida (oppida de Hrazany, Závist et probablement aussi
 Stradonice, en Bohême ; fers de la région de Salzbourg), ou attribuables avec
 certitude au milieu provincial du début de l'époque romaine (Allemagne,
 Grande Bretagne, Espagne, Gaule), présentent d'indiscutables différences
 typologiques par rapport aux formes médévales et correspondent, pour les
 cas les plus anciens, aux caractères morphologiques particuliers des chevaux
 celtiques. Il semble donc aujourd'hui que la ferrure à clous était pratiquée
 dans le milieu celtique dès la fin du II^e s. av. J.-C. ou le début du siècle
 suivant, et qu'elle a continué à être utilisée dans certaines régions des
 provinces celtiques, au moins jusqu'au I^{er} s. ap. J.-C. ...

Et Venesclas Kruta ajoute²¹ « ..Son origine pourrait cependant être
 encore plus ancienne si l'on en croit la récente découverte, dans un contexte
 stratigraphique indiscutable, datable au plus tard vers le milieu du Ve s. av.
 J.-C., de l'habitat de Dolní Brezany, près de Závist en Bohême, d'une ferrure à
 clous d'un type particulier

- 12.—WARD G. — *The Iron Horseshoes and its Derivatives*. The Antiquaries Journal, XXI, 1941.
 13.—LAWSON. — *Studien zum römischen Pferdegeschirr*. Jahrburg des Römisch-
 Germanischen Zentral Museum Mainz, 1978.
 14.—MATHERRAT G. — *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, p. 197 et
 suiv. Compte-rendu de la séance du 18 décembre, 1935.
 15.—MARTIN J.-P. — *Les Provinces romaines d'Europe centrale et occidentale*, de 31
 av. J.-C. à 235 ap. Ed. Sedes, Paris, 1980.
 16.—BIAL P. — *Les chemins celtiques*. Bulletin de la Société d'archéologie de Besançon,
 1863.
 17.—CASTAN. — *Les tombelles celtiques du massif d'Alaise*. Revue archéologique du
 Doubs, 1858.
 18.—TROYON & HIERLI. — *Habitations lacustres*. Lausanne, 1860. HIERLI. — *Préhistoire
 suisse*, 1901.
 19.—BERNHARD, ENGELS, PETROVSKI. — *Der Römische Schatzfund von Hegegenbach*. 1990.
 20.—MOTYKOVA (Karta). — *Contribution à la question de l'origine du fer à cheval*. Etudes
 Celtiques n° XXX, Paris, 1993.
 21.—KRUTA (Venceslas). — *Les Celtes, Histoire et Dictionnaire*. Ed. Robert Lafont, Coll.
 Bouquins, 2000.

cheval celtique, ces traces sont plus
 éloignées que tous les fers perdus en
 construisant les voies. Le docteur Chomel⁵
 dit, en outre, que pour comprendre
 l'origine celtique de la ferrure, il faut
 prendre en considération la dureté du sol,
 et que l'humidité des régions du versant
 alpin ont des effets préjudiciables à la
 bonne santé des sabots des chevaux. Il
 parle également des connaissances
 extraordinaires des Celtes concernant la
 métallurgie, ce qui explique qu'ils ne
 pouvaient rester indifférents à l'usure des
 sabots de leurs chevaux et qu'ils
 trouvèrent plus judicieux, plus facile et
 plus économique, de protéger ces sabots
 avec une ferrure plutôt qu'avec des
 hipposandales dont les attaches blessaient
 les jarrets des chevaux qui auraient glissé
 sur les rochers.

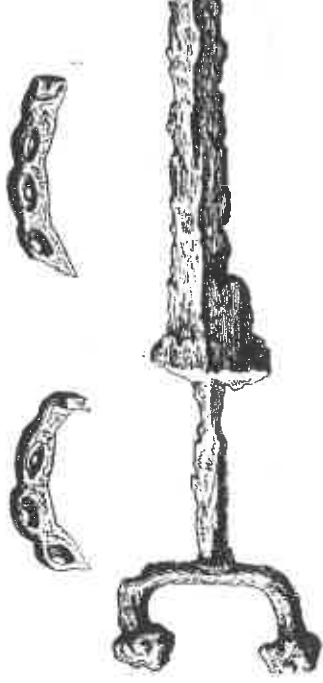


fig. 14. - Épée et morceaux de fer à cheval trouvés par Castan. Tumulus du massif d'Alaise.

b. — Dans les tumulus.
 Les nombreux tumulus du Jura
 montrent que cette région fut le siège
 d'une importante présence celtique.
 Certains de ces tumulus seraient de l'âge
 du Bronze, mais la majorité des trouvailles
 sont laténiennes. La présence de fers à
 cheval dans les tumulus fait remonter
 l'origine de ces fers de plusieurs siècles.
 Les fouilles exécutées par les archéologues
 sont de la seconde moitié du XIX^e siècle et
 leurs communications manquent parfois de
 détails archéologiques.

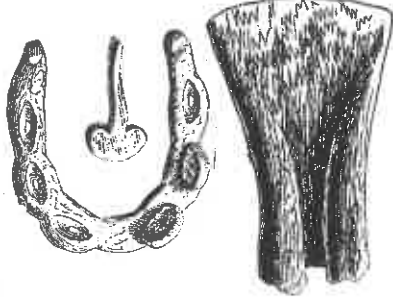


fig. 15. - Hache en bronze, fer à cheval et clou à tête "en clé de violon". Tumulus du massif d'Alaise.

Cependant on doit pouvoir tenir
 compte des fouilles de l'archiviste-
 paléontologue Castan¹⁷ dans le massif d'Alaise, les communications qu'il a
 faites sont suffisamment claires. Dans le tumulus de Fourte fouillé par Castan,
 où deux personnes avaient été inhumées, l'une était munie d'une courte épée
 en fer avec un fourreau en bronze, il y avait aussi les ferrures d'un chariot
 Castan décrit avec une grande rigueur les pièces découvertes et leurs
 dimensions : à côté des restes d'un cheval, il y avait notamment deux
 morceaux d'un fer à cheval en bronze usé et brisé à la pince.

suite de la p. 11

À Hegenbach, en Rhénanie, des archéologues ont trouvé un dépôt contenant des plaquettes votives en argent, des bijoux, des vases en bronze et cent quarante objets divers en fer, dont deux fers à cheval celtiques¹⁹.

En outre, à Neuportz, près de la rive gauche du Rhin, ont été trouvés d'énormes chaudrons en bronze contenant des objets celtiques, dont huit fers à cheval²⁰ ; on peut en conclure que l'usage du fer à cheval celtique était connu et qu'il avait son importance. En effet, les fers à cheval trouvés à l'époque romaine dans toute l'Europe sont de pure tradition celtique par leurs dimensions, leur facture et leur forme. Karla Motyková en donne

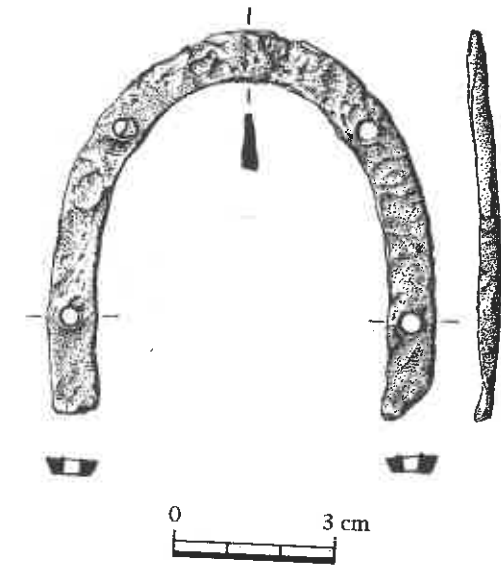


fig. 20. - Ferrure à clous en fer.
Contexte datable du Ve s. av. J.-C.
Habitat de Dolní Brezany, près de Závist (Bohême)

plusieurs exemples dans des pays aussi différents que la Grande Bretagne, l'Espagne, l'Autriche, la Bohême et la Gaule. La Grande Bretagne est connue pour être une des provinces les plus humides ayant permis la conservation d'un grand nombre de fers à cheval ; les trouvailles de Camulodunum (Colchester), par exemple, qui proviennent d'une couche précédant la prise de la ville par les Romains.

Karla Motyková cite également de nombreux fers trouvés dans les oppida de Bohême : à Stradonice, Hrazany et Závist, près de Prague. Ces fers appartiennent à la période tardo-laténienne.

Depuis 1933, M. Hell a fouillé plusieurs sites de la région de Salzbourg, il a trouvé des fers à Saint-Martin, à Lofer près de Pinzgau, à l'intérieur du massif alpin et sur le cours de la Salzach. Il mentionne que ces découvertes ont été faites dans une couche laténienne, d'une profondeur de 45 cm., et il a répertorié au total vingt sites autour de Salzbourg ayant livré des fers de cette forme celtique caractéristique. Il a pensé que les Romains avaient confié le transport des marchandises, sur la partie la plus dangereuse du parcours, aux Celtes indigènes qui connaissaient bien les montagnes, et que la ferrure était employée pour protéger les sabots des chevaux ou des mulets dans les conditions difficiles du trafic alpin. On a également trouvé des fers à l'intérieur d'un camp, à Cáceres el Viejo (Espagne), dans une couche intacte datant du I^{er} s. av. J.-C.

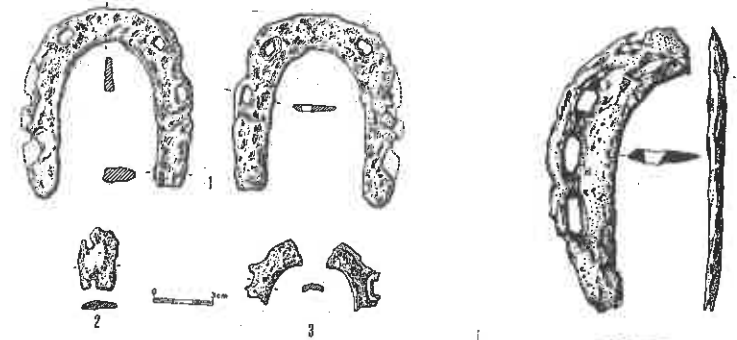


fig. 16. - Fers à cheval de l'oppidum celtique de Hrazany (Bohême)
D'après Jansová : 1) 1986. 2) et 3) 1991.

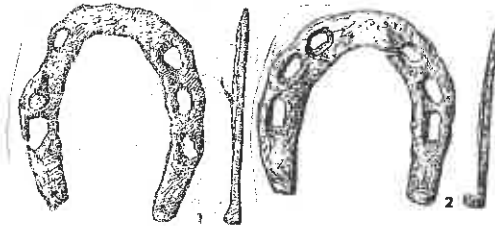


fig. 18. - 1. Fers de Saint-Martin (Pinzgau) ; 2. Lofer (Pinzgau) ;
3-6 Salzbourg-Rainberg. D'après Hell, 1983.

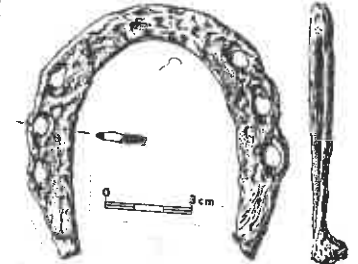


fig. 17. - Fers de la partie orientale de
"l'Acropole" de l'oppidum celtique
de Závist (Bohême)

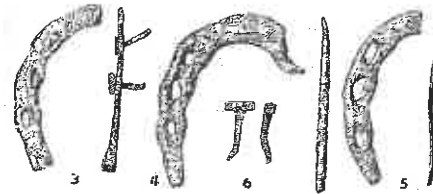


fig. 19. - Fer de Camulodunum
(Colchester).
D'après Hawkes-Hull, 1947

Dans un autre tumulus du massif d'Alaise, Castan a trouvé des débris d'armes, de cuirasses, d'un collier en dents de sanglier et de ceinturons, une hache celtique caractéristique ou *kelt* et un fer à cheval auquel adhéraient encore trois clous à tête plate dite "en clé de violon" ainsi que plusieurs autres clous. En Suisse, des trouvailles semblables sont signalés par Troyon et Hierl¹⁸.

c. — Les dépôts.

Le but d'un dépôt est généralement de mettre à l'abri de l'ennemi et des pilliers des objets auxquels une valeur est attribuée, soit précieuse, soit affective, en les dissimulant soigneusement ; objets que l'on espère bien retrouver la paix revenue.

EXPOSITION — Jusqu'au 3 mars 2002.
 LES DERNIERS CHASSEURS CURIEUX DU MASSIF JURASSIEN.
 Les fouilles du jura nous disent la vie quotidienne entre 13000 et 5000 av. J.-C.
 Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier, 25 rue Richebourg, 39000 Lons-le-Saunier © 03 84 47 12 13.

DEUX EXPOSITIONS - Jusqu'au 30 mai 2002.
 DANS LE CADRE DE LA SAISON HONGROISE EN FRANCE :
 LES CELTES DE HONGRIE : Musée et sites archéologiques de Saint-Romain (Vienne) et ROMAINS DE HONGRIE : Musée de la Civilisation Gallo-Romaine, Lyon-Fourvière. (Du mardi au dimanche de 10 heures à 17 heures)

AUX RACINES DE L'EUROPE, LE MONDE DES CELTES, Venccsias KRUTA, 280 pages, 122 cartes et illustrations au trait.
 C'est le dernier livre de cet auteur dont un récent ouvrage, *LES CELTES, HISTOIRE ET DICHOTOMIE*, a été couronné par l'Académie Française. Nous avions obtenu un prix préféréntiel pour 100 de nos adhérents, la demande a été grande et la liste est désormais close. Vous le trouverez en librairie.
 Kronos B.Y. Editions, 26 rue George Sand, 75016 Paris, 2001, 19 Euros.

LES CELTES, NOS ANCIÈRES COMMUNS.
 Conférence organisée par le Centre Culturel Tchèque.
 C'était la première manifestation de l'année Tchèque en France. Elle a eu lieu le mardi 22 janvier 2002 avec les professeurs Petr DRDA de Prague et Venccsias KRUTA, EPIHE Paris. Le sujet était passionnant et le succès fut total.
 Centre Culturel Tchèque, 18 rue Bonaparte, 75006 Paris (métro Saint-Germain-des-Près). Renseignements © 01 53 73 00 22.

TECHNIQUES DE BOISAGES DANS LES MINES D'OR GAULOISES DU SUD-OUEST DU MASSIF CENTRAL, par Beatrice CAUUFF.
 Superbe article de B. CAUUFF « Les fouilles de mines d'or en roche qui ont permis de retrouver des boisages du second âge du Fer. Des techniques d'assemblage et de calage ont été restituées grâce à l'excellent état de conservation des états mis en place fin III^e et fin I^{er} s. av. J.-C. Les dates d'abattage révèlent des réflexions d'aménagements anciens. Les techniques montrent une grande maîtrise du travail du bois et un savoir-faire traditionnel propre aux Gaulois qui, en général, ont préféré la construction en bois à la construction en pierre ».
 Gallia, n° 57, CNRS Editions, Paris, 2001.

L'APPAR (Association pour la promotion de l'archéologie française).
 Nous avons assisté à un exposé de Yves LEBEGHENEC concernant les fouilles qu'il dirige sur le site de « La Vache à l'Aïse », 20 ha d'occupation celtique entre Bobigny et Pantin, à partir du III^e s. av. J.-C.
 A.P.P.A.F. Marie-Line Moisan, Présidente, 3 rue Micheler, 75006 Paris.

LA SEMAINE ARTHURIENNE : « LANCELOT DU LAC »
 du 14 au 20 juillet 2002 à Piémel (Morbihan).
 Journées organisées par Philippe WALTER avec, entre autres, la présence de Venccsias KRUTA, Claude STERCKX, Anne BERTHELOT, Bernard MERDRIGNAC... Jean PIUCHOT et Jean YONNET parleront du tournage du film de Robert Bresson : « LANCELOT », qui sera projeté à cette occasion.
 Centre de l'Imaginaire Arthurien, Mr. Claudine GLOFF, Château de Comper-en-Brocélande, 56430 Concoret © 02 97227996 (fax) ou 02 97229478 et 02 97226112.

Mercredi 13 février 2002, à 18 heures
 Martin ALMAGRO-GORBEA
 Professeur à l'Université Complutense de Madrid
 LES CONFÉRENCES GUERRIÈRES
 DES CELTES D'HISPANIE
 Conférence avec diapositives
 à l'Institut Finlandais

Mercredi 13 mars 2002, à 18 heures
 Paul-Georges SANSONETTI
Histoire des religions
 PRÉSENCE CELTIQUE DANS L'IMAGINAIRE
 ARTHURIEN
 Conférence
 à l'Institut Finlandais

Mercredi 15 mai 2002, à 18 heures
 Jean-Jacques CHARPY
 Conservateur en chef du Musée d'Épernay
 LES TOMBS À CHAR EN
 CHAMPAGNE
 Conférence avec diapositives
 à l'Institut Finlandais

Nos conférences sont illustrées par la projection de diapositives
 Elles ont lieu le mercredi soir, de 18 heures à 20 heures
 à l'INSTITUT FINLANDAIS
 60, rue des Ecoles, 75005 Paris
 (métro : Odéon, Saint-Michel ou Cluny)
 Entrée : 7 Euros pour les non adhérents
 Gratuit pour les membres A.E.C. à jour de leur cotisation

VOYAGE EN EUROPE CENTRALE

Tour de l'Europe centrale en seize journées
 du 5 au 21 août 2002

Ce voyage, organisé par la Société Belge d'Etudes Celtiques, accompagné par le Pr Claude Sterck et en Bohême par le Pr Venccsias Kruta, a réservé des places pour les Amis des Etudes Celtiques. Voici un rappel des points principaux :
 Visite du site du Glaubergerg. Musée archéologique de Francfort. Prague, musée National et Opéra de Martonnettes. Sites archéologiques de Závist, Stradonice, Hrazany, Cesky-Krumlov, Ceske-Budenovice, Telc. Brno et son musée archéologique. Austerlitz, Mikulov. Site archéologique de Devin. Bratislava. Vienne, Musée National et La Hofburg. Samk-Wolfgang. Bad-Ischl. Mines de sel de Hallstatt. Salzbourg. Musée des Celtes de Hallein, Rothenbourg.
 La modicité exceptionnelle du prix de ce voyage, 1230 Euros, a créé une demande supérieure aux places disponibles, il est maintenant complet et les inscriptions sont fermées. Claude Sterckx, Président de la SBEC, 21 rue Pierre Curie, 1050 Bruxelles (Belgique) © 00 32 2 64 06 934.